



, le 2 mai 2019,

**Aux habitants de Graçay touchés par  
la sécheresse de l'été 2018**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes nombreux à avoir signalé des dégâts dans vos habitations suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2018. Plus d'une trentaine de personnes se sont fait connaître à ce jour. Des bâtiments communaux ont par ailleurs été touchés. La commune a déposé un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle dès le mois de novembre 2018.

Lors d'une réunion en Préfecture, j'ai relayé les inquiétudes de nombreux concitoyens qui ont fait des déclarations auprès de leurs assurances et qui, des mois après cette épisode de sécheresse, attendent toujours le décret interministériel qui permettra de débloquent l'intervention des assurances pour la prise en charge des dégâts.

Tout en reconnaissant une ampleur exceptionnelle de la sécheresse en 2018, la Préfète nous a ainsi informés que ce décret ne serait pas pris avant le mois de juin prochain.

Je déplore cette absence de rapidité, alors que certaines habitations sont fortement touchées. Je tenais néanmoins à vous informer des informations dont je dispose. Nous reviendront vers vous dès que nous recevrons de plus amples informations de la part de la Préfecture.

Vous assurant de toute ma considération, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel ARCHAMBAULT



Adjoint au Maire de Graçay

Jean-Pierre CHARLES



Maire de Graçay,  
Vice-Président de la communauté de  
communes Vierzon-Sologne-Berry  
Conseiller départemental du Cher